

**CONCOURS INTERNE
POUR L'EMPLOI DE CONTRÔLEUR DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS**

BRANCHE DU CONTRÔLE DES OPÉRATIONS COMMERCIALES ET D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DES 14 ET 15 MARS 2011

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ N°2

(DURÉE : 3 HEURES - COEFFICIENT 5)

OPTIONS A, B ET C

| | |
|-------------------|--------------------|
| OPTION A : | pages 2 à 3 |
| OPTION B : | pages 4 à 6 |
| OPTION C : | page 7 |

AVERTISSEMENTS IMPORTANTS

Vous devez composer dans l'option choisie lors de votre inscription et uniquement dans celle-ci. **Si vous composez dans une option différente ou dans plusieurs options, votre copie sera notée zéro.**

Veillez à bien indiquer sur votre copie l'option dans laquelle vous allez composer ainsi que le nombre d'intercalaires utilisés (la copie double ne compte pas).

L'usage de la calculatrice, d'un convertisseur, de tout matériel autre que celui d'écriture et de tout document autre que le support fourni est **interdit**. Toute fraude ou tentative de fraude constatée par la commission de surveillance entraînera **l'exclusion du concours**.

Il vous est interdit de quitter définitivement la salle d'examen **avant le terme de la première heure**.

Le présent document comporte 7 **pages** numérotées.

OPTION A : Composition sur un sujet, comprenant la réponse à une ou plusieurs questions et/ou la résolution d'un ou plusieurs cas pratiques, portant sur les missions, l'organisation et la réglementation douanière.

Trois sujets au choix

A1 : Sujet d'ordre juridique douanier

A. La visite des locaux professionnels

B. Vous êtes contrôleur et exercez des fonctions de vérificateur dans un bureau de douanes. Vous contrôlez une déclaration d'importation de tissus finis composés de filaments de polyester d'origine chinoise rédigée par le commissionnaire en douanes DDH en mode de représentation directe de la société importatrice TECSTYL.

Vous notifiez, à l'issue de ce contrôle, une fausse déclaration d'espèce édulant un droit antidumping ainsi qu'une fausse déclaration de valeur commises à l'aide de faux documents.

1. Qui sera le débiteur de la dette douanière ? Pourquoi ?

2. Quels articles prévoient et répriment cette infraction ?

Vous décidez ensuite de procéder, chez l'importateur, à un contrôle ex-post des opérations similaires réalisées antérieurement en sollicitant la communication des documents douaniers et commerciaux y afférents.

3 Quel article du code des douanes vous permet de demander la communication des documents ?

4. Devez-vous être muni d'une habilitation spéciale ? Pourquoi ?

5. Qui demanderez-vous à rencontrer chez TECSTYL ? Pourquoi ?

Votre interlocuteur vous communique une partie des documents et vous demande un délai supplémentaire avant de vous remettre les factures de son fournisseur.

6. Sur quel support procédural allez-vous relater votre demande de communication de documents et l'énumération des documents saisis ?

7. L'absence de communication immédiate constitue t-elle une infraction ? Pourquoi ?

8. Existe t-il un dispositif légal de sanction d'un refus de communication de documents ?

Vous concluez, à l'issue de votre contrôle, que les déclarations antérieures comportaient les mêmes infractions que celles constatées à l'occasion du contrôle ex-ante.

9. Quel sera le support procédural de notification de l'infraction ?

A2 : Sujet relatif aux missions de la branche du contrôle des opérations commerciales

La société DISTRIMPORT, implantée sur Orléans, souhaite procéder à l'importation de sucre en provenance du Swaziland par voie maritime via Le Havre. En poste au sein d'un PAE, cet opérateur vous interroge sur les thèmes suivants :

1- Sous quelles conditions une marchandises originaire du Swaziland peut-elle bénéficier d'une origine préférentielle ? Illustrez votre réponse.

2- Que représente la valeur en douane ? Quelles sont les différentes façons de la déterminer ? Illustrez votre réponse.

3- Quelle application informatique la société DISTRIMPORT peut-elle consulter afin d'avoir une vision globale du dédouanement et des documents requis ? Quelles informations doit-elle alors posséder ?

4- Cet opérateur souhaite dédouaner au plus près de ses entrepôts. Sous quelles conditions est-ce possible ? La société DISTRIMPORT peut-elle acheminer sous sa propre responsabilité ces produits d'origine tierce et quel en serait l'avantage ?

La retenue douanière

Question n°1 :

Dans quel cadre la retenue douanière des personnes peut-elle être mise en œuvre ?

Question n°2 :

Quelles sont les mesures à prendre par le service des douanes à l'initiative de la constatation douanière ?

Question n°3 :

Quelles sont les conditions matérielles à mettre en place afin de gérer la retenue douanière ?

Question n°4 :

Quelles sont les évolutions attendues en matière de retenue douanière ? Et pour quelles raisons ?

OPTION B : Comptabilité privée

Remarques préliminaires :

- *Les deux exercices à traiter sont indépendants les uns des autres. Chaque réponse devra être précédée de la question à laquelle elle se rapporte.*
- *L'unité monétaire utilisée dans ces quatre dossiers est l'euro.*
- *Lorsque que cela est nécessaire, le taux de TVA applicable aux opérations taxables est de 19,6%.*
- *La durée de l'exercice comptable coïncide avec l'année civile.*
- *Toutes les réponses doivent être justifiées.*

EXERCICE 1

Vous êtes embauché en tant que comptable par la société Merge SA, société produisant des composants électroniques, basée à Torcy (Seine St Denis).

Veuillez procéder à l'enregistrement comptable dans le **livre journal** de la société des écritures suivantes pour les mois de janvier et février N

N.B. : - Le taux de T.V.A est **19,6 %**.

- Les encaissements réalisés par la société sont portés directement sur les comptes banques et non sur les comptes de valeurs à l'encaissement

- 1) Le 2 janvier, l'actionnaire principal de la société vire 500 000 euros sur le compte courant de la société.
- 2) Le 4 janvier, votre société passe commande à la société Micropress China Ltd basée à Pékin de 10 000 microprocesseurs d'une valeur totale de 20 000 euros.
Le même jour, vous effectuez un virement de 20% d'acompte à Micropress China Ltd.
- 3) Le 8 janvier, vous recevez une commande n°GHF-100106 de la société « Modern Items » basée à Paris (75), pour 78.000 € HT de composants. Cette commande est accompagnée d'un chèque d'acompte n°MI 854 GFV pour 10% de la commande HT.
- 4) Le 10 janvier vous recevez une facture n°4568/10 de 66 976 € TTC de la société Hermann basée à Lyon (Rhône) relative à l'acquisition de 120 ordinateurs destinés à équiper les agents de votre société.
- 5) Vous recevez le 15 janvier une facture P-10-85 de la société Publencart basée à Rouen (Seine Maritime) pour un montant de 14 710,80 € TTC
- 6) Le 17 janvier, vous envoyez la facture n°01-10-568 relative à la commande du 8 janvier société Modern Items. Votre facture comprend également une consignation pour emballages de 200 euros.

- 7) Le 18 janvier, vous faites l'achat auprès de votre banque de 53 200 dollars américains, cours du jour : 1 euro = 1,25 dollar. Votre banque vous facture 95 euros de frais HT pour cette opération.
- 8) Le 21 janvier, vous achetez à la société Sdtronics basée à San Andrea (Californie, USA) des puces informatiques pour 30 000 dollars. La facture n°XWS-654 vous parvient le lendemain. Cours du jour : 1 euro = 1,42 dollar
- 9) Le 25 janvier, vous recevez la facture n°SL-LH-10012658 de l'agence de votre transitaire ShipLog, basée au Havre (Seine Maritime) pour l'importation des puces mentionnées ci-dessus. Cette facture comporte 3,5% de droits de douane avec un cours euro-dollar équivalent à celui de l'opération du 21 janvier, 400 euros de prestations ainsi que la TVA.
- 10) Le 27 janvier, vous recevez la facture N°Beij-2389/10 relative à la commande du 4 janvier que votre service commercial a confirmé la semaine précédente.
- 11) Le 29 janvier, vous réglez votre fournisseur Publencart (cf opération du 15 janvier) avec anticipation. Ce dernier vous accorde un escompte de 5% HT.
- 12) Le 30 janvier, vous réalisez une opération de trésorerie consistant en l'achat de 12 000 actions de la société Katrine à 150 euros l'unité. Frais bancaires de l'opération : 450 euros.
- 13) Vous accordez le même jour une ristourne de 6% sur le montant HT au client Modern Items, en raison de malfaçons constatées sur les composants vendus le 17 janvier.
- 14) Le 31 janvier, vous réglez votre fournisseur Sdtronics avec une partie des dollars achetés le 18 janvier.
- 15) Le 31 janvier toujours, vous établissez la CA3.

EXERCICE 2 : Analyse financière

Les renseignements suivants vous sont communiqués pour l'exercice N:

- chiffres d'affaires : 12 000 000 €
- coût variable : 5 000 000€
- coût fixe : 2 000 000 €

Veillez calculer :

- a) La marge sur coût variable.
- b) Le taux de marge sur coût variable.
- c) Le résultat courant.
- d) Le seuil de rentabilité.
- e) Le point mort.
- f) La marge et indice de sécurité financière.

Qu'en déduisez-vous quant à la situation de la société ?

EXERCICE 3 : Questions diverses

Au 31 décembre de l'année N sont extraits des balances avant et après inventaire de l'entreprise Merge les éléments suivants :

| | Balance (avant) | | Balance (après) | |
|--|-----------------|-------------|-----------------|-------------|
| Matériel industriel | 168 000,00 € | | 168 000,00 € | |
| Matériel de transport | 92 000,00 € | | 92 000,00 € | |
| Amortissement du matériel industriel | | 40 000,00 € | | 53 500,00 € |
| Amortissement du matériel de transport | | 32 000,00 € | | 48 800,00 € |

Sachant que:

- Un robot soudeur a été acheté début janvier N-3 pour 70 000 €
- Une emballeuse a été achetée au cours de l'exercice N
- L'amortissement du matériel industriel est réalisé sur 7 ans
- Le matériel de transport a été acheté début janvier N-2 sauf une camionnette achetée 18000€ le 30 août de l'année N. Valeur résiduelle prévue : 6 000€ HT
- Le système d'amortissement est linéaire
- Les unités d'œuvre retenues pour amortir la camionnette correspondent au nombre de km parcourus. Il est prévu un nombre total de 80 000 km parcourus dont 7 000 en N, 30 000 en N+1, 20 000 en N+2 et N+3 et 3000 en N+4

Déterminez :

- la date d'achat de l'emballeuse
- calculez le taux d'amortissement pour le matériel de transport

OPTION C : Gestion administrative

- 1) Exposez les règles de gestion du CET
- 2) Les fonctionnaires sont-ils recrutés uniquement par concours ? Justifier votre réponse.
- 3) Cas pratique : vous recevez un appel d'un agent à propos du droit individuel à la formation. Au cas particulier, il s'agit d'un agent d'un bureau de douane qui souhaite participer à une formation à la sécurité dans les contrôles en vue de demander une mutation dans la branche surveillance. Vous lui expliquez comment fonctionne le DIF et apportez une réponse à sa question.